



LES JEUNES
IHEDN

Comité Moyen-Orient et monde arabe

CYCLE COMPRENDRE L'ÉTAT ISLAMIQUE

Compte-rendu Les finances et financements de Daesh

Intervention : Jean-Charles Brisard – Président du Centre d'Analyse du Terrorisme (CAT)



in

f



*Cette conférence s'est tenue le 12 décembre 2018 à l'École militaire.
Compte rendu réalisé par Amandine Chourlin – Responsable adjointe du
comité Moyen-Orient et monde arabe*

Présentation de l'intervenant

Pour cette troisième conférence de notre cycle « Comprendre l'État islamique », nous avons eu l'honneur de recevoir Jean-Charles Brisard, spécialiste du renseignement économique et de financement du terrorisme, il est également co-fondateur et président du Centre d'Analyse du Terrorisme (CAT). M. Brisard est notamment co-auteur de « Ben Laden, la vérité interdite » avec Guillaume Dasquié en 2001 et de « Zarkaoui : le nouveau visage d'Al-Qaïda » avec Damien Martinez en 2005.

L'intervenant a dans un premier temps fait un état des lieux global de l'évolution de la nature du terrorisme à l'ère contemporaine. Il explique que jusqu'aux attentats du 11 septembre 2001, nous étions habitués à des formes de terrorisme relativement déstructurées. Or, l'avènement d'Al-Qaïda a créé un réel bouleversement dans la perception de l'organisation terroriste au sens large. En effet, la stratégie financière est devenue un élément clé du développement, de l'attractivité et de la longévité des groupes terroristes et en particulier de l'État islamique (EI).

Le financement : éléments essentiel pour le fonctionnement d'un groupe terroriste

***Le mythe d'un terrorisme bon marché**

Plusieurs mythes reprennent l'idée que le terrorisme serait bon marché : prix modique des derniers attentats, des armes à feu, des cartouches etc... Mais pour M. Brisard, il ne s'agit que d'une méprise puisque l'attentat est uniquement le dernier maillon de toute une chaîne financière qui est mise en œuvre par les groupes terroristes. L'entretien de ces groupes est autrement plus coûteux. Ils ont besoin de fonds pour assurer la préparation militaire des militants, les équiper, les nourrir, acheter le matériel... Par ailleurs, il ajoute qu'Al-Qaïda est allé jusqu'à distinguer les fonds organisationnels : nécessaires à l'infrastructure du groupe (90%) des fonds opérationnels : nécessaires aux opérations terroristes (10%).

M. Brisard a pris l'exemple des attentats de Charlie Hebdo de janvier 2015 et de Paris de novembre 2015 qui, à eux deux, ont coûté moins de 100 000 euros.

En revanche, il note la différence entre l'attentat de Paris qui a été dirigé et projeté par des individus qui proviennent de la zone syro-irakienne et celui de Charlie Hebdo qui a lui été conçu, planifié et préparé par des individus qui se trouvaient en France et qui a donc demandé moins d'engagements financiers.

***La connaissance des éléments financiers comme moyen de lutte contre les groupes terroristes**

Ainsi, le financement est réellement l'élément essentiel pour un groupe terroriste ; réduire sa capacité d'accès à des fonds est donc une nécessité dans la lutte contre le terrorisme.

M. Brisard en distingue plusieurs effets :

- Dissuasif : on ne dissuade pas un kamikaze. En revanche, la perspective d'une désignation publique d'individus, d'organisations ou de sociétés qui financeraient le terrorisme, a pour effet de dissuader les donateurs potentiels de financer des activités terroristes.
- Préventif : Un transfert financier est un fait matérialisé. Dès lors, collecter des fonds ou faire des transferts laissent une trace qui permet d'établir un lien entre les individus et les établissements financiers.
- Perturbateur : selon les terroristes eux-mêmes, si le manque d'argent ne peut pas à lui seul contre carrer les projets d'attentats, il peut affaiblir leurs capacités opérationnelles.

Jean-Charles Brisard rappelle effectivement qu'au lendemain des attentats du World Trade Center en 1993, le principal inculpé, Ramzi Youssef, a affirmé : « les tours ne seraient plus là si on avait eu plus d'argent ». De plus, la connaissance de la chaîne financière émanant d'un groupe terroriste pourrait permettre de prévenir un attentat. Selon l'intervenant, l'attentat du 11/09 aurait pu être évité si les enquêteurs avaient eu accès aux effets personnels de Zacarias Mousaoui, un français arrêté en août 2001 et qui détenait des numéros d'ordre de transfert de Western Union, émanant du coordinateur financier des attentats.

*Les sources de financement d'Al-Qaïda

Al-Qaïda se finançait de plusieurs façons :

- Organisations caritatives, présentes en particulier dans les zones de conflits. Al-Qaïda a très rapidement tiré profit de ces ONG : selon les services de renseignement, plus d'une dizaine de camps militaires en Afghanistan et au Pakistan ont été financés par des ONG caritatives. Jean-Charles Brisard a affirmé que la nouveauté de ces organisations est qu'elles savent désormais s'adapter aux contraintes et contourner les mesures prises à leur égard en changeant de nom ou de mode de transfert d'argent par exemple.
- Donations individuelles : elles provenaient du Golfe Persique. En 2004, en Bosnie-Herzégovine, une liste de 20 donateurs réguliers d'Al-Qaïda issus du Golfe, a été saisie.
- Utilisation d'activités commerciales traditionnelles : Ben Laden a créé de nombreuses sociétés comme des établissements bancaires au Soudan par exemple. Ainsi, certains attentats en Afrique en août 1998 ont été financés grâce à ces sociétés.

Toutefois, J.C. Brisard a pointé le fait que les attentats du 11 septembre ont réellement été un tournant pour Al-Qaïda : les filiales du groupe sont par la suite devenues beaucoup plus indépendantes sur le plan financier. On a assisté à une décentralisation du financement, l'exemple le plus abouti étant selon lui Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) qui est parvenu à se financer en développant une réelle stratégie de prises d'otages avec rançon au Sahel. Selon plusieurs estimations de 2007 à 2012, AQMI tirait 90% de ses ressources financières des enlèvements avec rançon ce qui représentait plus de 25 millions d'euros quand le budget annuel d'Al-Qaïda au lendemain des attentats du 11/09 s'élevait à 10 millions d'euros par ans.

La stratégie de financement de l'État islamique

*Le travail sur les sources de financement de l'EI

L'intervenant nous a tout d'abord signifié que le travail sur les sources de financement de l'EI avait été effectué grâce à des sources locales (rapports financiers ou archives retrouvés à Raqqa ou Mossoul), des sources étatiques par le gouvernement irakien et enfin par des sources internationales et particulièrement l'ONU qui a validé les données utilisées.

Ensuite, J.C. Brisard a insisté sur un trait caractéristique de l'EI qui n'est autre que sa puissance financière. Son modèle économique est inédit pour une organisation terroriste puisqu'il visait à contrôler et administrer le territoire d'un califat.

*Le changement radical de modèle économique par rapport à Al-Qaïda

J.C. Brisard a rappelé qu'Al-Qaïda dépendait très fortement de financements extérieurs qui étaient, pour la plupart, traçables. Or, à partir de 2004, les organisations terroristes ont pris la décision de ne plus, ou peu, recourir à des donations extérieures en invoquant une volonté d'indépendance. Ainsi, ces donations ne représentaient que moins de 5% du budget global de l'EI en 2017.

Le modèle économique de l'État islamique se distingue de celui d'Al-Qaïda par le fait qu'il s'appuie sur une assise territoriale qui lui procure l'essentiel de ses ressources et lui confère l'autosuffisance sur le plan financier.

Ainsi, une réduction du territoire de l'EI à la faveur de l'action de la communauté internationale a, nécessairement, réduit son accès aux ressources naturelles.

*La diversité des sources de financement de l'État islamique

Premièrement, l'EI a accès à des sources de financement qui sont multiples et diversifiées. L'organisation s'appuie à la fois sur l'exploitation du pétrole, du gaz naturel, des mines de phosphate, de l'eau... Mais également sur des ressources d'origine criminelle (prélèvements d'impôts, taxes, commerce illicite).

Selon des estimations, en 2017, les revenus générés par les ressources naturelles s'élevaient à plus de 60% des revenus globaux de l'EI (contre 80% en 2014), les ressources d'origine criminelle à 38% et les donations à environ 2%.

Deuxièmement, l'EI est flexible et dispose d'une remarquable capacité d'adaptation. Toutefois, la coalition internationale a su orienter ses frappes en ciblant non plus seulement le transport ou les stockages de pétrole par exemple, mais également les infrastructures nécessaires à l'extraction. Cela a rapidement réduit la capacité de l'EI à utiliser cette source de revenu.

***L'organisation financière de l'État islamique**

L'EI était doté d'une administration des finances, similaire à ce qu'on retrouve dans d'autres organisations terroristes comme Al-Qaïda. Le groupe avait établi un Comité financier comprenant un Ministère des Finances qui supervisait les affaires financières et exerçait son autorité sur les Conseils de finances locaux qui rendaient des comptes aux gouverneurs de provinces.

Le Ministère des Finances, qui avait pour rôle la perception des taxes, se trouvait sous la direction de l'émir de l'État islamique, Abou Bakr al-Baghdadi.

***Le montant des ressources financières de l'État islamique**

Selon les dernières estimations, datant de 2016, le revenu annuel de l'organisation s'élevait à 2,3 milliards de dollars. En revanche, l'intervenant nous explique que si l'on prend en compte la richesse théorique, à savoir l'ensemble des richesses du sous-sol, le montant atteint en réalité plus de 2 000 milliards de dollars. Naturellement, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Le contrôle, l'exploitation et l'écoulement des ressources naturelles et criminelles : focus sur la principale source de financement de l'État islamique

***État des lieux des ressources naturelles sous contrôle de l'organisation**

A son apogée, l'EI a contrôlé une quinzaine de champs pétroliers en Syrie et une dizaine en Irak. En Syrie, la province de Deir ez-Zor représentait les 2/3 de ses revenus pétroliers.

De plus, une douzaine de gisements de gaz naturel en Irak et en Syrie, en particulier dans la région de Palmyre étaient sous son contrôle. L'exploitation de ces gisements était une source importante de revenus. Par des accords passés avec le régime syrien, l'EI a pu utiliser les entreprises publiques du secteur présentes sur le territoire contrôlé, permettant ainsi une co-gestion des infrastructures et l'exploitation des compétences des travailleurs syriens.

L'organisation terroriste contrôlait également des mines de phosphate, des terres agricoles et une grande partie de la production syrienne de coton (75 à 80%) par son emprise sur les régions de Raqqa et de Deir ez-Zor.

Néanmoins, d'une manière générale, Jean-Charles Brisard note que l'EI a payé sa dépendance aux ressources naturelles présentes sur son territoire par un recul territorial notable, en particulier à partir de l'enclenchement des premières frappes de la coalition internationale.

***Les moyens mis en place pour l'écoulement du pétrole**

Le principal débouché était le marché local. Une importante partie de la production était vendue à des commerçants indépendants ou sur les champs de pétrole eux-mêmes afin de limiter les risques au moment de l'acheminement (les camions pouvant être pris pour cible). Les commerçants pouvaient toutefois écouler le brut localement (raffinage de manière artisanale) ou bien le vendre à des intermédiaires qui l'acheminait hors du territoire de l'EI (territoire kurde, Irak, Turquie et parfois même État syrien).

L'organisation avait un monopole dans les territoires contrôlés par les rebelles au nord de la Syrie, dans une partie du territoire de l'est et au sein même de sa propre zone de contrôle.

*Les ressources criminelles de l'EI

A l'origine, elles n'étaient pas privilégiées dans la stratégie financière de l'EI. Toutefois, avec l'avancée de la coalition internationale et l'efficacité renforcée des frappes aériennes, l'organisation s'est résolue à se reposer plus largement sur des taxes et des impôts de nature : les taxes sur les salaires de fonctionnaires, les droits de douanes, les taxes sur l'agriculture...

De plus, l'EI a contraint les agriculteurs à louer ou céder leur terre à des membres de l'organisation. L'EI a également profité des règles strictes basées sur la charia imposée à la population pour sanctionner financièrement leur non-respect (consommation de tabac, port de vêtement non réglementaire...)

*Utilisation du secteur bancaire et financier

L'EI a affecté le secteur financier et bancaire à travers des pillages de banques. A Mossoul en 2014, plus de 130 succursales étaient présentes sur le territoire contrôlé. De plus, l'organisation s'est également affranchie du système bancaire classique pour ses transactions commerciales personnelles : cela lui permettait de vendre ses produits et de se procurer les marchandises dont elle ne disposait pas sur son territoire.

*Le réseau de l'Hawala

L'intervenant explique que pour ses transactions, l'organisation avait recours à des bureaux de change ou des transferts d'argent que l'on appelle Hawala. Ce système ancestral et informel repose sur la confiance et le règlement différé, il permet d'effectuer des transferts non monétisés presque instantanément. L'EI a pu ainsi contourner le contrôle gouvernemental et poursuivre son commerce vers l'extérieur. Toutefois, il faut noter que le réseau de l'Hawala était certes, relativement important dans la région, il reste un système peu structuré, très peu régulé et par conséquent, difficile à neutraliser.

Aujourd'hui le groupe est en phase de transition : le territoire est sur le point d'avoir totalement disparu mais pas l'organisation elle-même. Elle tend désormais à se reconstituer en appelant ses sympathisants à rejoindre les territoires affiliés (Afghanistan, Libye, Sahel...). Par le réseau de l'Hawala, l'EI n'hésite pas à faire passer de l'argent vers ces régions afin d'assurer son développement.

*Les dépenses de l'EI

Si l'essentiel des dépenses étaient militaires (salaires des combattants, munitions, explosifs, armes), l'EI a dû également supporter le coût du fonctionnement classique des services publics installés sur les territoires contrôlés.

J.C. Brisard a relevé la constatation faite qu'avant 2014, le budget des provinces irakiennes était plus élevé que pendant le règne de l'EI. L'économie locale a été profondément affectée dans ces régions puisque le commerce était impossible hors de celui avec l'EI.

Par ailleurs, l'augmentation massive des taxes et des impôts a contribué à une perte importante de population qui ne parvenait plus à assumer ces charges.

Éléments de conclusion :

Pour J.C. Brisard, les sanctions les plus efficaces prises par les Occidentaux envers l'État islamique ne sont pas la fermeture symbolique d'établissements bancaires mais réellement l'avancée militaire de la coalition qui a permis une attrition territoriale et, conséquemment, une réduction de l'accès aux ressources naturelles et finalement de revenus.

Questions et réponses avec la salle

L'intervenant s'est par la suite prêté à un jeu de questions-réponses avec la salle. La remarquable qualité et diversité des questions a permis un réel échange constructif et passionnant.

Plusieurs questions faisaient référence à l'implication de puissances étrangères, Turquie, Arabie saoudite, Qatar et Iran, dans le financement de l'EI. J.C. Brisard explique qu'il est impossible de déterminer à quel point la Turquie était impliquée. En revanche, il est vrai qu'elle a fait preuve d'une grande complaisance notamment en permettant le passage de nombreux camions transportant pétrole ou coton. Concernant les pays du Golfe, il ajoute qu'aucune enquête nationale ou internationale n'a établi qu'ils auraient financé, à travers des structures officielles, l'État islamique. Enfin, pour le cas de l'Iran, si le pays a pu avoir des intérêts à favoriser certaines organisations terroristes telles qu'Al-Qaïda, il n'y a, officiellement, aucune interférence avec l'EI.

Dans la continuité, on a cherché à savoir si des flux de financement pouvaient également émaner de l'Europe. Pour M. Brisard, il y a naturellement beaucoup de transferts qui ont été effectués depuis le continent européen notamment afin de permettre aujourd'hui aux jihadistes souhaitant quitter le territoire, de pouvoir passer en Turquie. Néanmoins, une fois encore, il n'y a aucune preuve officielle.

Pour J.C. Brisard, l'émergence des crypto monnaies ou du dark web n'accompagne pas nécessairement un changement dans la manière de financer l'EI qui utilise des méthodes de financement simples, l'empêchant ainsi d'être repéré : cartes prépayées anonymes, cartes SIM, fraude aux prêts à la consommation...

La difficile détection et régulation des transferts financiers effectués par Western Union ou le réseau de l'Hawala, pose encore problème aujourd'hui, en dépit de nombreux efforts effectués dans la mise en place d'une étroite collaboration avec Tracfin. Pour l'intervenant, il serait judicieux que la France lève l'anonymat en vigueur sur les cartes prépayées afin de garantir un éventuel traçage. Concernant le financement par l'Hawala, il est, aujourd'hui encore, impossible de réguler ce système ni même de connaître le montant que cela représente.

Questions et réponses avec la salle

La législation française a dû s'adapter à cette montée en puissance de l'EI, ses sources de financement et les conséquences qui en ont découlées. De nombreuses mesures de natures administrative (gels de fonds, mesures juridiques en collaboration avec Tracfin), politique (initiative No money for terror) et militaire (frappes de la coalition internationale) ont été prises par le gouvernement français pour lutter contre le terrorisme.

La France s'est également spécialisée dans la détection des réseaux de blanchiment d'argent du terrorisme. Pour cela, le renseignement humain joue un rôle considérable : surveillance des bureaux de change, identification des comptes bancaires...

En revanche, les condamnations au titre de financement du terrorisme en relation avec l'EI en France restent encore très imprécises. Une dizaine de Français ont été condamnés depuis 2013, il s'agit essentiellement d'individus qui ont transmis des fonds en Turquie ou dans d'autres pays, destinés à être reçus par des membres de l'EI. J.C. Brisard note que tous ont été condamnés à des peines n'excédant pas les 5 ans d'emprisonnement. En outre, il note un paradoxe intéressant, ces personnes, mères de famille par exemple, qui enverraient de l'argent à leurs fils amenés ensuite à se rendre sur un théâtre d'opérations, seront condamnées en France. Mais, la même mère de famille qui enverrait pareillement à son fils non pas pour rejoindre une terre de jihad, mais pour revenir illégalement sur le territoire national en échappant aux poursuites judiciaires, serait, elle, exemptée de poursuites au titre d'immunité familiale.

Si une interrogation s'est posée sur une possible corrélation entre l'absence de services de renseignement européens et la difficulté dont font preuve les pays européens à lutter contre le financement du terrorisme, Jean-Charles Brisard a réfuté cette idée en rappelant que la lutte contre le terrorisme reste une matière régaliennne. Il apparaît difficile de faire cohabiter des pays n'ayant pas nécessairement la même infrastructure ni la même expérience à gérer des informations à caractère sensible. Par ailleurs, il a ajouté que tous n'ont pas non plus la même vitesse de perception. Par exemple, pour la Pologne le terrorisme n'est pas un risque prioritaire.

Questions et réponses avec la salle

Pour autant, lorsqu'il s'agit d'enquêtes anti terroristes, les relations bilatérales sont importantes au cas par cas. Certains organes européens comme Europol fonctionnent bien et font du lien entre les pays.

Pouvoir conserver des entreprises étrangères sur son territoire était une véritable stratégie de la part de l'EI dans le but de ponctionner des fonds régulièrement. Le cas de l'entreprise française Lafarge a évidemment été pris en exemple et l'intervenant a indiqué que les prélèvements de taxes étaient possibles à plusieurs niveaux : sur les camions au départ de la raffinerie, sur l'exportation ou l'achat de ciment de l'entreprise...

M. Brisard rappelle que l'activité de production de drogue et pillage de biens culturels n'ont eu une importance que très relative dans le financement global de l'EI. S'agissant du pillage de biens culturels, cela représente moins de 50 millions de dollars. L'absence de recensement des œuvres explique également la facilité avec laquelle le groupe a réussi à dissimuler leur origine et a permis l'exportation de certaines. Concernant la drogue, l'intervenant incite à faire la distinction entre les organisations terroristes et les organisations criminelles classiques qui ne se financent pas de la même manière. Si certes, le trafic d'opium en Afghanistan est une réelle source de financement pour les Taliban, la proportion du financement de l'EI avec l'activité de production de drogue est nulle.

Aujourd'hui les fonds de l'EI sont estimés par les services de renseignement occidentaux entre 300 et 500 millions de dollars. Ils ont très probablement quitté la zone et été éparpillés et confiés à des gestionnaires en Turquie ou ailleurs. De nombreux flux financiers ont été observés en partance pour les Philippines, l'Indonésie, l'Afghanistan, le Pakistan ou encore la Libye. Actuellement, 40% de la violence en Afghanistan est imputable à l'EI. De plus, on observe depuis quelques mois que certaines filiales en Libye ou en Afghanistan par exemple participent directement à la conception et à la planification d'attentats sur le sol européen.

Jean-Charles Brisard termine en précisant que l'EI conserve tout de même des zones d'influence sur les territoires syrien et irakien et que le départ annoncé des forces américaines, induisant un retrait de la coalition internationale, pourra nécessairement permettre à l'organisation de se régénérer. L'intervenant rappelle enfin que la montée de l'EI avait été visible à partir de 2012 par les services de renseignement occidentaux mais qu'aucune mesure n'avait été prise car ils doutaient de leurs capacités et ont considéré que l'organisation n'avait pas les moyens de monter des activités.

QU'EST-CE QUE LE CYCLE « COMPRENDRE L'ÉTAT ISLAMIQUE » ?

En quatre ans d'existence, le groupe État islamique a su s'imposer comme la première organisation militaire et politique djihadiste dans le monde. Faisant se côtoyer codes médiévaux et modernité, Orient et Occident, barbarie et civilisation, la stratégie de rupture mise en place par l'État islamique lui a permis d'ériger son projet politique comme véritable modèle inspirationnel pour des jeunes du monde entier.

Comment l'État islamique est-il devenu aussi puissant ?

Comment cette organisation a-t-elle réussi à se construire en détruisant équilibres politiques, ethniques et religieux ?

Comment est-elle parvenue à nous frapper avec autant de force ?

Soucieux d'apporter des réponses à ces questions, citoyens engagés souhaitant proposer des solutions de long terme sur les enjeux sécuritaires au Moyen-Orient, nous avons décidé de lancer le cycle « Comprendre l'État islamique » en décembre 2018. Sur une année, nous décryptons la stratégie de l'État islamique et les éléments qui ont fait sa force autour d'experts thématiques et à travers des publications. Pluridisciplinaires, portés par des jeunes, croisant expériences académiques et approches terrain, ces travaux s'adressent aux personnes et aux institutions qui ont le souci de comprendre l'organisation pour apporter une réponse de fond.

Parce que nous avons la conviction que pour vaincre une idéologie il faut comprendre les systèmes qui la portent, ses racines, sa nature et ses déclinaisons, ce cycle d'étude conduit un travail d'analyse globale. Il enrichira un rapport, délivrant des angles d'analyse inédits et proposant des actions concrètes, qui vous sera diffusé à l'issue et qui sera présenté aux acteurs régaliens.

L'esprit de Défense « demeurera et s'étendra ».

LES INITIATEURS DU CYCLE

Ce cycle est initié par le comité Moyen-Orient et monde arabe des Jeunes de l'IHEDN. Il représente des centaines d'heures de travail, d'échanges et de productions.



Fadila LETURCQ [in](#)

Fadila est responsable de la stratégie des Jeunes de l'IHEDN. Elle a piloté le comité Moyen-Orient pendant 3 ans et exerce désormais ses responsabilités au sein du comité directeur de l'association.



Kevin MERIGOT [in](#)

Kevin est responsable du comité Moyen-Orient et monde arabe des Jeunes de l'IHEDN depuis 2018. Il a mis en place une stratégie ambitieuse pour son comité et y apporte son expertise des enjeux sécuritaires au Moyen-Orient.

Les Jeunes IHEDN

COMITÉ MOYEN-ORIENT ET MONDE ARABE



in

f



jeunes-ihedn.org